

Rapport Annuel 2018



Rapport Annuel 2018

Sommaire

| | | |
|-----------|--|-------|
| 1 | Présentation de la fondation | 4-5 |
| 2 | Introduction du Président | 7 |
| 3 | Rapport de la Directrice | 8-11 |
| | Rapport des responsables de secteurs | |
| 4 | Services financiers, administratifs et généraux | |
| 5 | Secteur thérapeutique | |
| 6 | Secteur éducatif | |
| 7 | Secteur pédagogique | 12-21 |
| 8 | Situation financière : bilan et comptes de résultats 2018 | 22-25 |
| 9 | La Fondation Pérène en quelques chiffres | 26-27 |
| 10 | Remerciements | 28 |

Fondation pérène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel. +41 32 421 16 00

www.perene.ch

Nos valeurs

Intérêt supérieur de l'élève – accès à l'apprentissage et à l'éducation
 – intégration et participation – partenariat avec les parents –
 professionnalisme – acteurs de la société – respect de la personne.



01

Fondation Pérène

Centre jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

Historique et présentation

L'éducation spécialisée débute en 1940 dans le Jura et se développe autour de l'accueil et de l'éducation des élèves à besoins particuliers. La Fondation Pérène voit le jour en 1999 de la fusion de deux institutions jurassiennes : le Foyer jurassien d'éducation et le Centre orthopédagogique Plein Soleil.

La Fondation Pérène est une fondation privée reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous l'autorité du Canton du Jura par son Département de l'enseignement, de la culture et des sports. La Fondation Pérène déploie ses activités dans l'ensemble du Canton du Jura.

Missions

La Fondation Pérène offre un accompagnement pédago-éducatif et pédago-thérapeutique adapté aux besoins particuliers d'enfants et d'adolescents de 0 à 20 ans rencontrant des difficultés significatives dans leur développement et leurs apprentissages.

Prestations

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume les prestations suivantes :

- l'intervention précoce spécialisée
- l'enseignement spécialisé
- l'accompagnement éducatif
- l'orientation professionnelle
- l'accueil résidentiel
- les mesures pédago-thérapeutiques
- les transports d'élèves et les repas

02

Introduction de **Jean-Marc Schmid** Président de la Fondation Pèrène

La Fondation Pèrène se porte bien, en particulier grâce à tous ceux qui s'y investissent jour après jour.

Il me revient comme chaque année de préfacier ce rapport. Et finalement, les années se ressemblent. Mais pas totalement.

La Fondation Pèrène se porte bien, en particulier grâce à tous ceux qui s'y investissent jour après jour. Je leur adresse ici toute ma gratitude et ma reconnaissance. Si nous pouvons apporter le meilleur pour les enfants que nous accueillons, c'est également grâce au soutien du Canton. Nous connaissons tous les difficultés financières de celui-ci et nous devons également faire des efforts à l'avenir. Grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec notre Ministre de tutelle et le Service de l'enseignement de la République et Canton du Jura, nous ferons tout pour que nous puissions accueillir les enfants dans les conditions les meilleures possibles.

C'est dans ce but que les travaux de l'aile Est du Palastre ont débuté en 2018 et seront terminés dans le courant de l'année 2019. Le Canton n'étant malheureusement pas entré en matière pour un subventionnement, faute de base légale, ces travaux seront entièrement à charge de la Fondation. D'autre part, nous sommes dans l'attente d'un repreneur pour la Villa Long-Champs.

2018 a également été l'année des premiers entretiens d'évaluation et de développement professionnels des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Pèrène. Ils permettront à chacun de se positionner dans son travail et face à ses collègues.

Les conditions de la nouvelle Loi sur la Caisse de pension auront finalement un impact financier moins important que prévu pour la Fondation, ce qui est une bonne nouvelle.

Ce ne sont que quelques points qui viennent d'être cités ; bien d'autres dossiers ont été suivis en 2018 et vous en aurez un aperçu dans ce rapport annuel, pour lequel je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Marc Schmid

Conseil de fondation

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Dominique Froidevaux

Angéline Ruchti

Pierre-Olivier Cattin

Norbert Goffinet

Marcel Ryser

Organe de révision : Fiduciaire Juravenir

« Les années 2018 et 2019 sont marquées par deux jubilés: les 40 ans du Service Educatif Itinérant (SEI) et les 20 ans de la Fondation Pérène. »

03

Rapport de la Directrice

« Pour faire ce métier, il faut un cœur. Un grand cœur. »

Quelles compétences-métier faut-il pour accompagner les élèves de la Fondation Pérène ? A cette question posée dans une classe à l'occasion d'un jeu de rôle pratiqué dans le cadre des cours d'orientation professionnelle, voici la réponse apportée par un élève et qui pourrait à elle seule, résumer les valeurs qui sont portées par la Fondation Pérène.

En effet, l'accompagnement péda-éducatif et péda-gothérapeutique ne pourrait déployer ses effets sans cette nécessaire bienveillance envers les élèves et l'attention portée à leurs besoins particuliers. J'adresse ici toute

ma reconnaissance aux collaborateurs de la Fondation Pérène pour leur engagement et l'attachement qu'ils portent à la mission qui leur est confiée.



Bâtiments de la Fondation

L'année 2018 a vu débuter les travaux de rénovation de l'aile Est du Palastre. Ce bâtiment situé sur les hauts de Delémont abrite une grande partie des activités en lien avec les élèves ainsi que l'administration de la Fondation. Confiée au Bureau Stähelin Partner Architectes SA et devisée à CHF 3'000'000.00, la rénovation permettra, dès la rentrée scolaire 2019, de mettre à disposition des élèves et des collaborateurs de la Fondation Pérène, des locaux modernes et adaptés aux besoins d'une prise en charge péda-éducative et péda-gothérapeutique de qualité. Faute de bases légales concernant la prise en charge des coûts des infrastructures de pédagogie spécialisée depuis l'introduction de la RPT, la Fondation ne pourra compter sur un subventionnement cantonal. Parallèlement, la recherche d'un acquéreur pour la bâtisse que la Fondation possède à la rue des Longs-Champs à Bassecourt suit son cours.

Contrat de prestations

La rédaction du Contrat de prestations a fait l'objet d'une collaboration étroite avec le Service de l'Enseignement et sera présenté au Gouvernement dans le premier semestre 2019. La clarification des prestations placées sous la responsabilité de la Fondation Pérène est une étape importante permettant de mettre en lumière les missions qu'elle exerce sur délégation du Département de l'éducation, de la culture et des sports. La morosité du contexte des finances publiques et les menaces pesant sur les enveloppes financières futures représentent un souci permanent pour les autorités de la Fondation Pérène. Elles espèrent pouvoir traverser les

difficultés budgétaires annoncées sans devoir couper dans les prestations offertes aux élèves que la Fondation accueille. Leurs besoins spécifiques méritent que l'Etat leur accorde l'attention et le soin que les visions portées par le Concept de pédagogie spécialisée cantonale et une saine vision des responsabilités de la société envers eux imposent.

Financement de la Fondation Pérène

Les finances de la Fondation laissent apparaître un déficit de CHF 4'705.70, marquant ainsi la fin des années où, grâce à une gestion rigoureuse des finances et la vente de quelques immeubles, la Fondation pouvait afficher des résultats positifs. La recapitalisation de la Caisse de pensions dont la réserve a été provisionnée en 2017 pèse aussi lourd dans l'équilibre financier de la Fondation. Même si le montant finalement facturé à la Fondation Pérène a été revu à la baisse, c'est tout de même une somme de CHF 285'000.00 que la Fondation doit payer pour assumer le financement des mesures conjoncturelles. Couplées à des éléments environnementaux indépendants de notre volonté (augmentation des effectifs, baisse des contributions extracantonales, augmentation des coûts des transports d'élèves, augmentation des coûts liés au personnel, Caisse de pension), les exercices financiers 2019 et suivants s'annoncent problématiques.



Début des jubilés de la Fondation Pérène

Les années 2018 et 2019 sont marquées par deux jubilés: les 40 ans du Service Educatif Itinérant (SEI) et les 20 ans de la Fondation Pérène. Afin de lancer les événements liés à ces jubilés, la Fondation Pérène a mis sur pied en collaboration avec Cinémont, la diffusion du film de Fernand Melgar « A l'école des philosophes ». La population et les collaborateurs de l'Institution ont largement profité de la venue du réalisateur pour découvrir les activités et les missions d'une institution de pédagogie spécialisée oeuvrant dans les mêmes buts que ceux poursuivis par la Fondation Pérène.

Du côté des élèves

En septembre 2018, l'institution au grand complet s'est retrouvée à Courtételle pour sa traditionnelle journée d'animation institutionnelle. Les élèves ont eu l'occasion de passer une journée exceptionnelle, encadrée par les professionnels de la Fondation qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette rencontre une véritable fête. En 2018, les élèves des classes artistiques de la Fondation Pérène ont pu exercer leur talent de photographes en suivant les pas de Marc Wunderlich et Pascal Crelier. Le vernissage de l'exposition de photos a rencontré un franc succès et les images qui illustrent ce rapport annuel sont l'œuvre de nos photographes en herbe. Laissez-vous guider et séduire par la qualité du regard que les élèves portent sur leur environnement !



Collaborations et partenariats institutionnels

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe de direction veille à entretenir des liens étroits avec les partenaires institutionnels avec lesquels elle collabore de manière régulière ou ponctuelle. En mai 2018, la Fondation Pérène recevait la visite d'une délégation du Service de l'enseignement emmenée par notre Ministre de tutelle, Monsieur Martial Courtet. Plus tard dans l'année, c'est le Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV), une délégation de professionnels jurassiens de la fédération suisse des aveugles (FSA), le Conseil de ville de Delémont et le service d'interprétariat communautaire de Caritas Jura qui nous ont fait l'amitié d'une visite et à qui les missions de la Fondation Pérène ont été présentées. Lors du colloque de rentrée scolaire, les collaborateurs ont eu la chance de se voir présenter le Protocole à l'usage des intervenants professionnels en matière de maltraitance à l'égard des mineurs par Mesdames Emmanuelle Monnot Gerber et Me Martine Lang ainsi que le projet de Concept de pédagogie spécialisée par Madame Edith Mateille, responsable du service de l'enseignement spécialisé du Canton du Jura.

Générosité & Solidarité

La générosité et la solidarité ont à nouveau marqué profondément les cœurs et les esprits à l'occasion des collaborations instaurées avec le Lions Club section Delémont avec lequel un concours d'affiches sur le thème de la Paix a été organisé et le Rotary Club les Rangiers qui a offert à un groupe d'élèves une sortie accompagnée par ses membres à Europapark. En décembre, c'est la Fondation Etoile Filante qui offrait aux élèves de la Fondation un concert de Noël mettant en lumière un artiste reconnu, Alejandro Reyes dont le parcours de vie exemplaire est un encouragement à dépasser les limitations que la vie impose parfois. Merci au Lions Club section Delémont, au Rotary Club les Rangiers et à la Fondation Etoile filante pour leur soutien et l'intérêt qu'ils portent aux missions de la Fondation Pérène.

Ressources humaines

L'année 2018 a vu la mise en œuvre des entretiens d'évaluation et de développement professionnels ainsi que l'introduction d'un logiciel automatisant la saisie du temps de travail et rationalisant la tâche de planification des horaires des collaborateurs.

En octobre 2018, la Fondation Pérène a eu la tristesse de devoir se séparer d'une collaboratrice emportée par une cruelle maladie, rappelant s'il le fallait, que la marche d'une institution est faite aussi de moments difficiles, suivis de petites et grandes joies qu'il faut s'appliquer à saisir pour les faire rayonner autour de soi.

Bonne lecture,

Geneviève Constantin-Zufferey,
Directrice

Equipe de direction 2018

Directrice :

Geneviève Constantin-Zufferey

Membres :

Clotilde Berdat

Responsable du secteur des services financiers, administratifs et généraux (SFAG)

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

Patrizia Molo

Responsable du secteur pédagogique

Luc Riondel

Adjoint à la responsable du secteur pédagogique

04

Rapport du secteur des services financiers, administratifs et généraux (SFAG)

Le sens donné à la mission, les valeurs à véhiculer sont des portées sur lesquelles repose l'action des professionnels qui œuvrent au sein de l'institution.

Bien que n'intervenant pas directement auprès des élèves, à l'exception des chauffeurs, les professionnels des services financiers, administratifs et généraux (SFAG) sont eux aussi imprégnés de la mission. Fiers d'œuvrer aux côtés des pédagogues, des éducateurs et des thérapeutes, les collaboratrices et les collaborateurs du secteur des SFAG ont chacune et chacun un rôle spécifique à jouer. Contribuer au bien-être des élèves... voilà bien ce qui les anime. A l'instar des professionnels chargés de la prise en charge directe des élèves, ils doivent eux aussi se questionner, s'adapter, anticiper. Compétents, engagés dans leurs tâches, leurs prestations transversales contribuent à la qualité de la prise en charge.

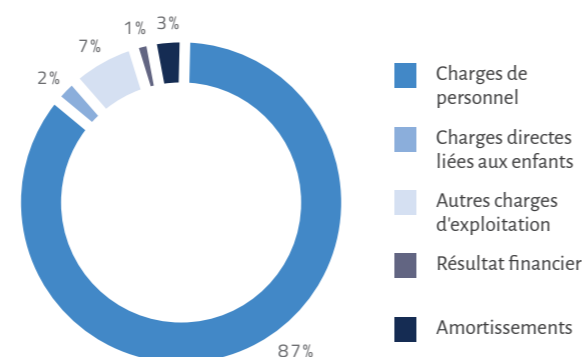
De l'année sous revue, il me paraît important de relever les points suivants :

- Les services généraux ont mis un accent particulier sur l'optimisation de la confection des repas, d'une part en intégrant dans la structure, les spécificités relatives aux régimes particuliers des élèves et d'autre part en se préparant au transfert de la cuisine professionnelle de Pré-Rambévaux au Palastre à Delémont. Le service de conciergerie a, quant à lui, entamé une réorganisation qui vise à l'uniformisation des méthodes d'intervention et à la complémentarité des équipes.

Calcul du coût de revient journalier par élève

232.45

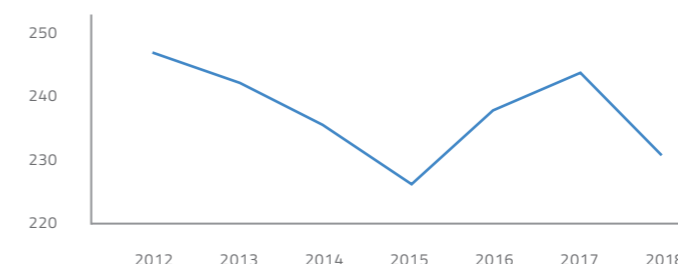
Montant calculé sur la base des directives émanant de la Conférence des directeurs/trices cantonaux des affaires sociales.



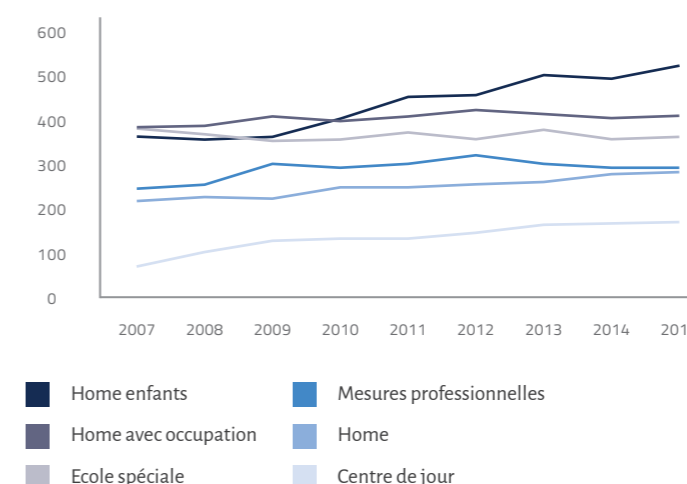
Coût moyen de la journée élève à la Fondation Pérène

Dans le 1^{er} graphique ci-dessous, le coût des élèves accueillis dans les 20 places de la structure résidentielle (à comparer avec la courbe noire « Home enfant » dans le schéma suivant) et ceux des élèves accueillis dans les classes (à comparer avec la courbe bleue « Ecole spéciale » dans le schéma suivant) sont fusionnés.

Coût par jour selon les directives CIIS

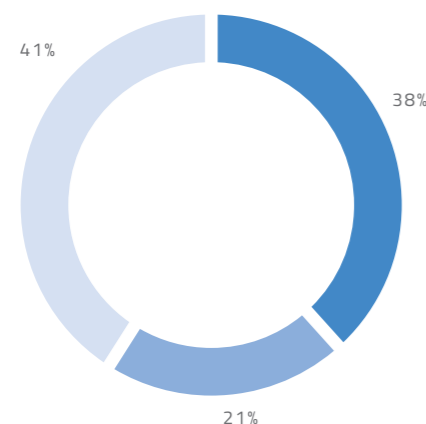


Coûts moyens des institutions spécialisées en francs par jour et selon type de place



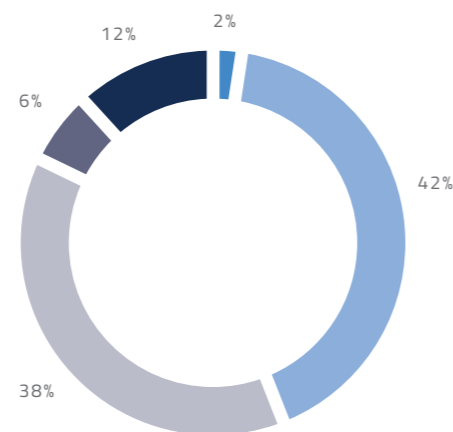
Service des transports

Mode de transport



- Véhicules de la Fondation
- Véhicules privés
- Entreprises de taxi

Répartition des charges



- Titres de transports (publics)
- Charges salariales (chauffeurs et secrétariat)
- Mandats d'entreprises
- Indemnisation km/voitures privées
- Charges véhicules

- Les services administratifs ont modernisé la gestion de leurs fichiers avec la mise en place d'un système DMS (Document Management System). Le produit Alfresco (version Community) a été retenu pour ses qualités d'accessibilité, d'évolutivité, de retour rapide sur investissement et de simplicité d'utilisation.
- La mise en place d'un système moderne de gestion du temps de travail a été un objectif réalisé durant cette année. La Fondation Pérène s'est dotée d'une application de gestion permettant de tenir compte de toute la complexité des métiers. Le produit Kelio fourni par l'entreprise Bodet Software permet une gestion très fine du temps de travail grâce à son module de planification.
- Le service des transports, chargé de l'organisation des trajets des élèves de leur domicile à l'école et du retour à leur domicile, constitue un des axes principaux de l'activité des services. La ligne budgétaire relative à ces prestations est importante. Le résultat financier 2018 consolidé laisse apparaître une augmentation conséquente des charges, liée d'une part à l'accueil de jeunes élèves et d'autre part à la nécessité de mise en place de quelques transports individuels, ceci pour assurer une sécurité optimale. En raison de la complexité des transports liés à l'âge, à la typologie, à la provenance et aux besoins spécifiques des élèves, l'organisation des trajets journaliers repose sur plusieurs types de

transports. Des chauffeurs salariés utilisent les véhicules de la Fondation Pérène, des chauffeurs salariés mettent à disposition leur véhicule privé moyennant une indemnité kilométrique, des mandats sont également confiés à des entreprises de taxis. Aussi, la Fondation Pérène prend en charge les titres des transports publics pour les élèves autonomes dans leurs déplacements. Quand bien même, la planification des trajets journaliers fait l'objet d'une véritable analyse du besoin et d'une vigilance sur les charges financières engagées, l'activité, plus particulièrement les coûts de ce service sont régulièrement questionnés.

Les 388'076 kms réalisés en 2018 ont généré une charge nette de CHF 817'427.90.

Le détail des trajets sera prochainement intégré aux bases de données, ce qui permettra de disposer d'un outil de gestion et d'analyse plus pointu.

Clotilde Berdat
Responsable de secteur
Services financiers, administratifs et généraux



05

Secteur thérapeutique

Durant l'année 2018, les missions habituelles concernant les mesures pédago-thérapeutiques ainsi que l'éducation précoce spécialisée ont été assurées avec professionnalisme et rigueur par l'ensemble du secteur thérapeutique.

Les collaborateurs ont su mettre leur énergie et leurs compétences au service des nouveaux projets initiés ultérieurement, tels que le Dispositif d'Intervention Précoce en Autisme (DIPA) et l'introduction de téléthèses, outils d'aide à la communication. En outre, une réflexion est en cours au sein des équipes afin de poursuivre les efforts quant au partenariat étroit à développer avec les familles et les réseaux des élèves concernés par ces nouvelles prestations.

Plusieurs projets de prévention autour de la santé des élèves et plus largement de celle du personnel ont également été menés et présentés à l'ensemble de l'institution lors du colloque de rentrée en août 2018, puis lors des colloques d'espaces pour les secteurs pédagogique, éducatif et thérapeutique.

Ainsi, un groupe de travail interdisciplinaire a vu le jour en 2015 afin d'étudier les perspectives les plus pertinentes pour une prise en compte cohérente et professionnelle des actes de violence perpétrés dans le cadre institutionnel. Un des objectifs majeurs était de redonner du sens à l'accompagnement des élèves concernés mais, surtout, de leur permettre un mieux-vivre tout en outillant adéquatement les équipes pédago-éducatives et pédago-thérapeutiques.

Les propositions suivantes ont ainsi été concrétisées :

- le recours à une procédure institutionnelle générale, « Procédures d'urgence lors de blessures ou d'accidents » (août 2018), pour toute situation rencontrée par les collaborateurs de la Fondation Père ;
- le recours à une procédure spécifique pour la gestion des comportements-défis, « Gestion des actes de violence dans le cadre institutionnel » (juillet 2018) ;
- la formation des collaborateurs à l'évaluation fonctionnelle des comportements-défis ainsi qu'à une approche préventive de la violence (formation mise en place en 2019).

Yasmina Bendjelloul
Responsable du secteur thérapeutique

Les fins gourmets

Dans un registre différent, le projet de promotion des collations saines a été proposé à l'ensemble des élèves à quatre reprises durant l'année scolaire 2017-2018.

Les menus imaginés lors de ces collations ont su répondre aux exigences de ces fins gourmets !

-
- ▲ Cake carotte
Salade melon/pastèque
Lait à la fraise

-
- ▲ Yaourt zébré avec
compote de pomme
Crackers maison
Thé cynorrhodon

-
- ▲ Yogourt nature vanillé fraises
Granola aux céréales et graines
oléagineuses en verrines

-
- ▲ Minis sandwiches (pain complet
- kiri - radis - cresson)
Quartiers de pommes
Thé maison pomme-cannelle



06

Secteur éducatif

Répondre aux demandes et besoins individuels, dans un cadre collectif, constitue une des forces du secteur éducatif.

Là encore, l'art d'éduquer revient à faire preuve de compréhension et d'esprit d'ouverture pour accompagner et mener les élèves vers un développement harmonieux de leurs compétences.

Les départs de trois élèves, arrivant au terme de leur scolarité obligatoire, comme l'arrivée de quatre autres, à l'aube de leur chemin d'écolier, sont des périodes

charnières dans leur vie et celle de leurs familles. C'est pourquoi nous tenons à ce que le plus grand soin y soit consenti.

Comme nous l'avions évoqué en 2017, le secteur éducatif a poursuivi le développement des accueils extrascolaires sur son lieu de vie. La concrétisation de la prise en charge des élèves externes s'est imposée



dans le panel des prestations proposées. La mise en application a toutefois nécessité quelques ajustements puisque les élèves arrivent de la maison et regagnent le domicile familial en fin de journée. Nous pouvons tirer un bilan très positif de l'effet de ces aménagements sur l'organisation et les conditions de travail, qui semblent être pleinement appréciées tant par les familles, les élèves que les éducateurs.

La participation des élèves à des activités hors du cadre institutionnel, comme les entraînements et matchs de football, des courses à pied régionales, des sorties à ski et en voilier, a agrémenté joyeusement cette année.

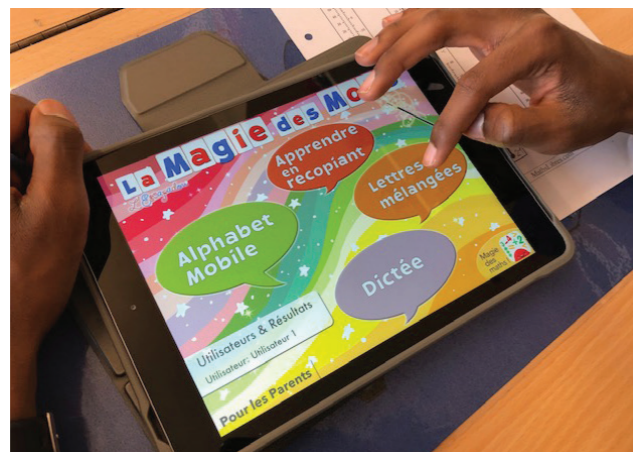
Après une première phase de formation institutionnelle sous la conduite de nos logopédistes, l'utilisation des tablettes informatiques pour les élèves comme support alternatif à la communication est venue compléter les outils spécifiques déjà mis en place. Cette mue a été rendue possible grâce à la motivation et l'investissement des différents professionnels, ainsi qu'à la persévérance des élèves et de leurs familles. Cette appropriation du monde numérique, grâce à une technologie et des programmes adaptés, s'avère aujourd'hui un outil complémentaire indispensable au

panel des prestations de notre institution.

Depuis plusieurs mois, nous participons avec intérêt à la réflexion sur la rénovation de l'aile Est de notre école de Delémont. Les propositions émises par le secteur éducatif ont reçu un bon accueil de la part de notre Conseil de Fondation et de la direction générale, à savoir un décloisonnement des activités qui donnera naissance à la création d'une classe d'économie familiale, d'une salle multifonctions et d'une salle de créativité.

2018 prenant fin, il est temps de se tourner vers 2019, année jubilaire pour notre Fondation qui fêtera ses 20 ans. Cet âge, qui raisonne avec maturité, sera l'occasion pour le secteur éducatif de déployer l'ensemble de ses prestations éducatives ainsi que d'envisager des perspectives nouvelles.

Bertrand Fleury
Responsable du secteur éducatif



L'ANNÉE 2018 AURA VU L'INTRODUCTION DES TABLETTES NUMÉRIQUES, AVEC LEURS LOGICIELS D'APPRENTISSAGES, AUPRÈS DES ÉLÈVES.

07

Secteur pédagogique

Repenser régulièrement la pédagogie appliquée permet de dynamiser la vie d'une école.

Le secteur pédagogique a franchi en 2018 des étapes importantes, qui ont permis des avancées significatives dans plusieurs domaines de l'action pédo-éducative, de l'organisation géographique du secteur et de la gestion des ressources humaines.

Repenser régulièrement la pédagogie appliquée permet de dynamiser la vie d'une école. L'année 2018 aura vu l'introduction des tablettes numériques, avec leurs logiciels d'apprentissages, auprès des élèves. Le programme de Communication Alternative et Améliorée (CAA) s'est également concrètement implanté dans les classes avec l'apparition de téléthèses pour plusieurs élèves. Ce projet, conduit par les logopédistes du secteur thérapeutique, a renforcé le travail interdisciplinaire, ainsi que la transversalité entre secteurs.

Ayant par ailleurs démarré un projet-pilote de révision du projet individualisé instaurant des définitions d'objectifs spécifiques réévalués trimestriellement, afin de nous tenir au plus près de l'évolution des besoins de chaque élève, nous avons constaté que cette manière de procéder renforce le partenariat avec les familles et avec le réseau interdisciplinaire.

Afin de soutenir ce développement constant, les équipes ont bénéficié de formations collectives, par espace pédagogique, autour de 3 axes: utilisation des nouvelles techniques numériques, acquisition de nouvelles techniques dans le domaine des arts visuels, initiation au théâtre d'objets en atelier.

Soulignons également les efforts individuels de formation continue au courant de l'année 2018: 5 enseignantes sont engagées dans le Master en enseignement spécialisé de la HEP- BEJUNE et 1 collaboratrice a suivi le CAS en autisme à l'Université de Fribourg.

2018 aura aussi été marquée par la réflexion sur la réorganisation géographique du secteur pédagogique, qui prendra forme en 2019 avec le déplacement d'une classe de Bassecourt à Delémont et la création de l'espace de la Vallée.

Enfin, l'introduction au niveau institutionnel d'entretiens d'évaluation et de développement professionnel pour chaque collaboratrice et collaborateur, témoigne à son tour de l'ampleur du soin et de l'attention que nous voulons porter à l'encadrement des élèves dans toutes ses dimensions.

Patrizia Molo
Responsable du secteur pédagogique

08

Situation Financière

Bilan

1 janvier - 31 décembre

| Description | 2017 | 2018 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actifs | 8 680 447,49 | 8 678 183,14 |
| Actifs circulants | 1 894 371,39 | 1 498 643,39 |
| Liquidités et titres | 1 718 005,94 | 1 355 217,94 |
| Créances et avances | 112 975,70 | 101 843,75 |
| Actif de régularisation | 63 389,75 | 41 581,70 |
| Actifs immobilisés | 6 027 480,00 | 5 761 105,00 |
| Immobilisations corporelles | | |
| meubles | 232 455,00 | 154 145,00 |
| Immobilisations corporelles | | |
| immeubles | 5 795 025,00 | 5 606 960,00 |
| Actifs hors exploitation | 758 596,10 | 1 418 434,75 |
| Passifs | 8 680 447,49 | 8 678 183,14 |
| Dettes à court terme | 163 131,80 | 112 667,80 |
| Dettes à court terme résultant | | |
| d'achats | 147 354,85 | 98 929,25 |
| Passifs de régularisation et prov. | | |
| à court terme | 15 776,95 | 13 738,55 |
| Dettes à long terme portant intérêts | 3 600 000,00 | 3 570 000,00 |
| Provisions | 670 000,00 | 782 900,00 |
| Provision réf. Palastre 18 | | 97 900,00 |
| subvention OFAS Longs-Champs | 400 000,00 | 400 000,00 |
| Provision financement compl. CP | 270 000,00 | 285 000,00 |
| Capitaux propres | 4 247 315,69 | 4 212 615,34 |
| Capital des fonds | 632 465,92 | 602 471,27 |
| Capital | 640 620,05 | 640 620,05 |
| Bénéfice / perte reporté au bilan | 2 320 353,67 | 2 974 229,72 |
| Corrections amortissements à régulariser | | |
| Bénéfice/- perte de l'exercice | 653 876,05 | -4 705,70 |
| Bénéfice reporté au 1er janvier 2018 | | 2 974 229,72 |
| Perte 2018 | | -4 705,70 |
| Montant à reporter au 1er janvier 2019 | | 2 969 524,02 |

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2018 consolidés par le Conseil de Fondation le 29 avril 2019. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation. Ils ont été révisés par la Fiduciaire Juravenir SA.

Compte de résultat

1 janvier - 31 décembre

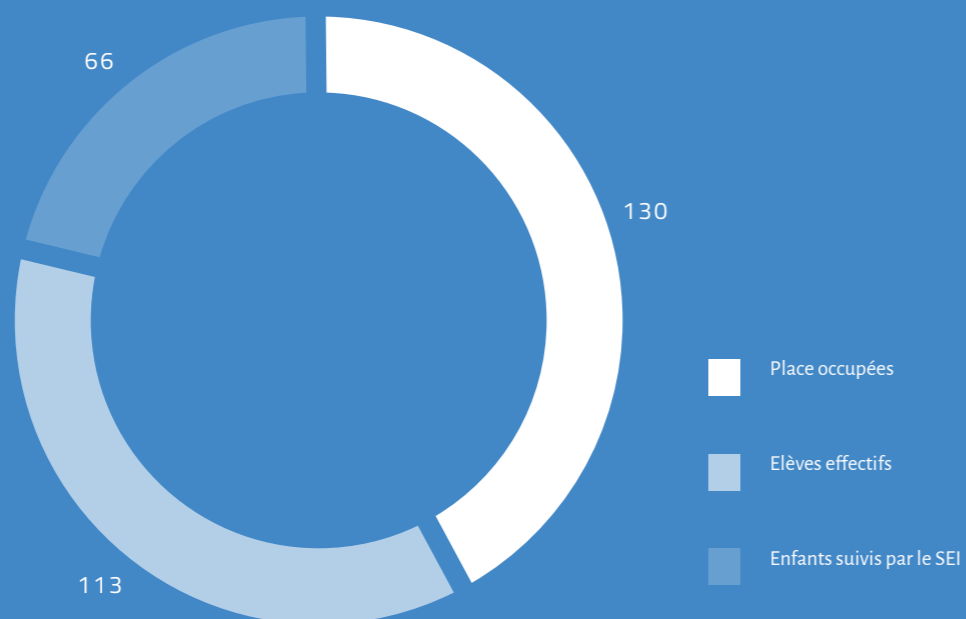
| Description | 2017 | 2018 |
|--|----------------------|----------------------|
| Produits d'exploitation | 10 163 251,15 | 10 063 834,80 |
| Contributions de la RCJU | 9 500 000,00 | 9 500 000,00 |
| Prestations individuelles & autres produits | 663 251,15 | 563 834,80 |
| Charges d'exploitation & hors exploitation | 9 239 375,10 | 10 053 540,50 |
| Charges de personnel, honoraires & transports | 8 641 087,17 | 8 745 927,35 |
| Charges de personnel | 8 254 748,62 | 8 282 924,75 |
| Honoraires pour prestations de tiers | 61 797,00 | 53 628,90 |
| Transports | 324 541,55 | 409 373,70 |
| Charges directes liées aux enfants | 221 030,50 | 214 988,65 |
| Activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques | 86 469,00 | 84 278,80 |
| Produits alimentaires | 134 561,50 | 130 709,85 |
| Autres charges d'exploitation | 619 950,30 | 706 996,75 |
| Loyers & charges ménagères | 47 193,45 | 47 458,40 |
| Investiss. remplac. entr. et rép. mob. et équip. | 15 389,70 | 16 397,50 |
| Entretien et réparation immeubles | 166 468,65 | 232 399,55 |
| Investissements et charges de véhicules | 60 623,85 | 75 168,25 |
| Assurances, droits et taxes | 39 132,60 | 38 110,45 |
| Charges d'énergie et évacuation des déchets | 106 086,05 | 102 331,40 |
| Charges d'administration, d'informatique et de publicité | 185 056,00 | 195 131,20 |
| Résultat financier | 82 770,88 | 81 870,20 |
| Amortissements | 304 596,20 | 288 454,05 |
| Résultat des activités hors exploitation | -630 059,95 | 15 303,50 |
| Charges exceptionnelles | 270 000,00 | 15 000,00 |

| Description | 2017 | 2018 |
|---|---------------------|---------------------|
| Résultat d'exploitation | | |
| Produits d'exploitation | 10 163 251,15 | 10 063 834,80 |
| Charges du personnel | -8 641 087,17 | -8 745 927,35 |
| Résultat brut 1 | 1 522 163,98 | 1 317 907,45 |
| Charges directes liées aux enfants | -221 030,50 | -214 988,65 |
| Résultat brut 2 | 1 301 133,48 | 1 102 918,80 |
| Autres charges d'exploitation | -619 950,30 | -706 996,75 |
| Résultat d'exploitation 1 | 681 183,18 | 395 922,05 |
| Résultat financier | -82 770,88 | -81 870,20 |
| Résultat d'exploitation 2 | 598 412,30 | 314 051,85 |
| Amortissements | -304 596,20 | -288 454,05 |
| Résultat d'exploitation 3 | 293 816,10 | 25 597,80 |
| Résultat des activités hors exploitation | 630 059,95 | -15 303,50 |
| Résultat d'exploitation 4 | 923 876,05 | 10 294,30 |
| Abaissement taux technique et mesures transitoires CP | -270 000,00 | -15 000,00 |
| Bénéfice / - perte de l'exercice | 653 876,05 | -4 705,70 |

09

2018 en quelques chiffres

EFFECTIF ENFANTS / ADOLESCENTS



 **130**

130 places occupées
(en classes spécialisées,
ateliers de développement
et internat)

 **113**

113 élèves effectifs

 **66**

**66 enfants suivis par le
Service éducatif itinérant,**
dont 7 suivis par le Dispositif
d'intervention précoce en
autisme (DIPA)

 **116**

72.6 équivalents plein
temps (EPT), occupés par
**116 collaboratrices et
collaborateurs.**

 **8**

La fondation compte 8 sites

 **390**

38 localités desservies
quotidiennement, pour
environ **390 trajets** et
10'000 kms hebdomadaires

10

Remerciements

Merci enfin aux parents pour la confiance qu'ils nous accordent qui est sans doute, le cadeau le plus précieux qu'ils puissent nous faire !

Par la nature de ses missions, la Fondation Père-ne est amenée à travailler en collaboration avec de nombreux partenaires. Nous exprimons ici notre gratitude à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, soutiennent les activités de la Fondation Père-ne, par un mot, un geste, un don, une visite ou leur présence à nos manifestations institutionnelles.

Nous adressons des remerciements particuliers à notre Ministre de tutelle, Monsieur Martial Courtet ainsi qu'aux collaborateurs du Service de l'enseignement par son Chef, Monsieur Fred-Henri Schnegg, pour le soutien et l'attention qu'ils nous prodiguent tout au long de l'année.

Merci enfin aux parents pour la confiance qu'ils nous accordent qui est sans doute, le cadeau le plus précieux qu'ils puissent nous faire !

Toute notre gratitude s'exprime enfin à nos collaboratrices et collaborateurs qui, habités par un sens aigu de leur mission, s'engagent au quotidien pour assurer d'excellentes conditions d'encadrement aux élèves ainsi qu'une écoute respectueuse des familles et de leurs besoins.

L'équipe de Direction

La Fondation Père-ne est une fondation privée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports.

Fondation pèrene

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch